



FaunENord, la directrice exécutive a reçu un courriel de relance la semaine précédente. Les membres du GNC mentionnent qu'ils n'ont pas de nouveaux développements et qu'ils nous reviendront lorsqu'ils en auront.

### ***Compte rendu de la réunion des trois comités***

La directrice exécutive a transmis le compte rendu aux membres avant la réunion pour révision, ils enverront leurs commentaires et approbation d'ici le 4 décembre 2025. Lorsqu'il sera adopté par les trois comités, la mise en page sera finalisée et il sera partagé avec les Administrateurs. La directrice exécutive souligne également que des rencontres mensuelles entre secrétariats ont débutées.

### ***Sous-comités et membership***

La directrice exécutive mentionne que Benoit Péloquin est officiellement introduit comme membre nommé du CCEBJ par la partie fédérale. Le tableau des sous-comités sera envoyé aux membres pour révision.

### ***Ressources humaines***

La directrice exécutive mentionne que le CA a décidé d'attendre en janvier 2026 avant de lancer le processus d'embauche pour le poste d'analyste à temps partiel. Le secrétariat va préparer une offre d'emploi qui sera publiée fin janvier-début février 2026. Les membres sont d'avis de tenir les entrevues à la fin de février ou début mars 2026, et de conclure l'embauche par la suite.

### ***Prochaines réunions***

La directrice exécutive fait le point sur les prochaines réunions :

- La 239<sup>e</sup> réunion se tiendra le 19 mars 2026 à Québec au Complexe G et l'Administrateur provincial a été invité;
- La 240<sup>e</sup> réunion se tiendra le 11 juin 2026 à Montréal au bureau du GNC;
- Les membres décident que la 241<sup>e</sup> réunion aura lieu au courant de la semaine du 21 septembre 2026 à Eastmain;
- La date de la 242<sup>e</sup> réunion sera choisie à la réunion de mars 2026.

Puisque qu'il y a une nouvelle Administratrice régionale, un membre du GNC souligne qu'il serait à propos d'organiser une rencontre avec elle en temps opportun.

Les membres échangent sur les enjeux relatifs aux rencontres en personnes. La politique actuelle pour les membres du Québec est d'un voyage par année et d'ici les prochaines élections provinciales, les déplacements seront limités dus aux contraintes budgétaires. Une action concertée n'est pas nécessaire pour le moment à cet effet mais les membres sont tous d'avis que si la situation devait perdurer, il faudrait en discuter avec les personnes responsables. La partie fédérale note également que le mot d'ordre actuel est d'une réunion en présence par année.

### ***Demande de Vanessa Chalifour***

La directrice exécutive explique aux membres que le CCEBJ a reçu un courriel de Vanessa Chalifour proposant de tenir des rencontres régulières pour échanger sur des aspects administratifs seulement et assurer l'échange d'information. Les membres sont d'accord que la directrice exécutive puisse tenir ces rencontres ponctuelles.

### ***Budget***

La directrice exécutive présente le budget et les prévisions révisées pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027. En raison d'un surplus anticipé pour l'année en cours, les membres décident que l'achat d'un ordinateur pour l'agente de secrétariat pourra se faire cette année. Des documents explicatifs seront envoyés en même temps que les prévisions budgétaires. Le CA va s'occuper de finaliser ces derniers.

Le budget est adopté sous une proposition de Benoit Péloquin, secondée par Mélanie Chabot.

## **PRÉSENTATION D'OLIVIER LEROUX (MELCCFP) – COMITE RÉGIONAL GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

La présidente souhaite la bienvenue à M. Leroux (conseiller en matières résiduelles, MELCCFP) et les membres procèdent à un tour de table de présentation.

Par la suite, M. Leroux revient sur des initiatives récentes en matière de gestion des matières résiduelles (GMR) pour les régions isolées, notamment le Plan de gestion des matières résiduelles 2019-2024 pour les Îles-de-la-Madeleine et le Nunavik, le BAPE sur les résidus ultimes, ainsi que le Plan d'action nordique, pour lequel la majorité des sommes a été allouée au Nunavik puisque des projets étaient prêts à être financés.

Il rappelle le mandat du comité régional, qui est de favoriser la concertation entre les acteurs, de partager l'expertise et de trouver des solutions adaptées aux réalités du territoire. La prochaine rencontre aura lieu le 12 décembre 2025. Les partenaires feront des présentations individuelles et il sera question de la responsabilité élargie des producteurs. M. Leroux souligne qu'il sera aussi question de déterminer la marche à suivre quant au fonctionnement du comité. La directrice exécutive réitère que le rôle du CCEBJ sera celui d'observateur et interviendra au besoin.

Les membres demandent si les présentations lors de la première rencontre ont porté plus sur les milieux urbains ou sur le territoire. M. Leroux soutient que le GNC a plutôt discuté des enjeux de GMR au sein des communautés crie et que Nancy Guyon du GREIBJ a abordé l'enjeu de la GMR aux abords de la route Billy-Diamond. Les membres échangent sur l'enjeu des dépôts sauvages aux abords de la route Billy-Diamond et soulignent qu'il faudrait interpeller le MRNF à cet effet. Le GNC rappelle les enjeux de distance et le fait que le GREIBJ a seulement un camion de transport des déchets.

M. Leroux mentionne que contrairement au Nunavik, la région d'Eeyou Istchee Baie-James ne s'est pas encore dotée d'un PGMR, ce qui pourrait aider la planification.

M. Leroux propose de faire une mise à jour des travaux du comité lors de la réunion du CCEBJ de mars 2026.

## **PRESENTATION DE GRAEME MORIN – PRISE EN COMPTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**

M. Morin (gestionnaire de l'évaluation environnementale et sociale, GNC, et membre du CCEBJ) débute la présentation par une mise en contexte. Il précise qu'il discutera de la prise en compte des changements climatiques (CC) dans les évaluations environnementales (ÉE) selon la perspective du GNC.

M. Morin souligne que les directives émises se basent sur trois documents principaux pour la rédaction de l'étude d'impact, le guide à l'intention de l'initiateur de projet (intitulé *Les changements climatiques et évaluation environnementale – Guide à l'intention de l'initiateur de projets*), le *Guide de quantification des émissions de gaz à effet de serre* et la *Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement*. Ces documents provenant du provincial ne sont pas conçus pour les régions nordiques mais prennent tout de même en compte les réalités nordiques. Même s'ils sont récents, une révision est attendue dans les prochaines années. Des programmes fédéraux de suivi, en marge des exigences de suivi des GES imposés au promoteur, existent également.

Un membre rappelle que les projets non-assujettis sont soumis au titre I et au REAFIE, qui prévoit des mesures concernant la prise en compte de changements climatiques, et que des exigences sectorielles existent, notamment dans la Loi sur les mines.

M. Morin souligne certaines améliorations qui peuvent être apportées :

- Améliorer l'accès aux données par la création d'un réseau de station météo;
- Innover quant aux mesures d'atténuation, d'adaptation et de compensation;
- Encourager la préservation des milieux humides et de la connectivité des habitats;
- Encourager l'intégration de connaissances locales et traditionnelles;
- Prendre en compte les enjeux forestiers dans la procédure.

Les membres discutent sur l'enjeu de la standardisation des données et se demandent si les données utilisées par les gouvernements et le promoteur sont les mêmes, à savoir si les promoteurs utilisent d'autres jeux de données qui sous-estimerait leurs considérations des CC dans les ÉE. Dans tous les cas, une standardisation est difficile à atteindre puisque les projets sont au cas par cas. Le milieu dans lequel s'inscrit un projet est primordial. Par exemple, un projet « zone grise » mais en zone sensible peut comporter plus d'enjeux qu'un projet assujéti. M. Morin souligne que l'équipe des CC du GNC va rester en contact avec le CCEBJ pour l'informer des développements du dossier.

### **RENCONTRE AVEC L'ADMINISTRATEUR FEDERAL**

La présidente souhaite la bienvenue à M. Hubbard et rappelle que la rencontre annuelle entre l'Administrateur fédéral et les membres du CCEBJ est l'occasion d'échanger sur certains enjeux et de partager de l'information. Un tour de table de présentations est ensuite réalisé.

Par la suite, la présidente rappelle qu'on célèbre le 50<sup>e</sup> anniversaire de la CBJNQ cette année. Elle fait mention des activités qui ont été organisées à Chisasibi par le GNC pour souligner cet anniversaire.

La discussion tourne ensuite autour de la rencontre des trois comités (CCEBJ, CCEK et CCCPP) qui s'est tenue le 23 septembre 2025 à Whapmagoostui/Kuujuarapik. La présidence mentionne que durant l'avant-midi, des représentants des communautés ont invités à participer. Les comités se sont présentés et ont présenté leurs principaux dossiers. Les représentants des communautés ont pu partager leurs enjeux et poser des questions. En après-midi, seuls les représentants des comités étaient présents. Chaque comité a présenté plus en détail certains dossiers. Par la suite, les participants se sont séparés en petits groupes et ont identifié les forces, les points à améliorer et les souhaits pour le futur. La rencontre s'est terminée avec un retour en grand groupe pour échanger sur les points identifiés en petits groupes.

Les principaux points positifs ayant émergé de la rencontre étaient la communication et le travail en collégialité qui permet l'amélioration des communications avec les gouvernements. De l'autre côté, les participants ont souligné les limites des mandats, le besoin de modernisation des régimes, le manque de ressources ainsi que les courts délais pour certaines consultations. Les participants souhaitent qu'il y ait plus de collaboration entre les comités et une amélioration des ressources disponibles. Un sommaire de la rencontre est en préparation et pourra être partagé lorsque finalisé.

Par la suite, la directrice exécutive présente le travail du CCEBJ sur les effets cumulatifs. Elle débute par une mise en contexte avec le travail amorcé en 2016 et l'élaboration de l'approche systémique et des pistes de solutions. Elle présente ensuite les travaux pour la mise en œuvre de la stratégie sur les données et les conclusions du rapport qui contient les enjeux et les solutions potentielles. Elle termine par la recommandation et mentionne que le rapport et le texte de la recommandation seront acheminés lorsque finalisés.

M. Hubbard affirme qu'il soutient la recommandation. Il mentionne qu'il faut trouver des meilleures façons de recueillir et rendre accès aux données dans le contexte du développement de projets majeurs. Il réitère son aide pour la recherche de solutions à partir de la recommandation.

La directrice exécutive poursuit en présentant les prochaines étapes pour le CCEBJ dans le dossier des effets cumulatifs pour la piste de solution sur la planification régionale. Elle affirme que des travaux préliminaires ont débuté, incluant des discussions avec des intervenants externes lorsqu'ils s'étaient rencontrés pour échanger sur les données. La stratégie sera révisée prochainement.

Par la suite, l'analyste présente le point sur la prise en compte des changements climatiques (CC) dans les évaluations environnementales (ÉE). Il explique que l'objectif principal est d'évaluer la pertinence d'émettre des recommandations pour une meilleure prise en compte des CC dans les ÉE. Afin d'atteindre cet objectif, il faudra tout d'abord faire un inventaire des lois et règlements provinciaux et fédéraux en matière d'ÉE, puis de faire une analyse par projet pour évaluer la mise en œuvre des exigences légales dans les évaluations. L'idée est autant

d'évaluer l'impact des projets sur les CC que l'impact des CC sur les projets. Il mentionne qu'en ce moment, le CCEBJ est à compléter l'inventaire législatif.

Finalement, M. Hubbard parle de l'implantation de la Loi C-5, de la création du Bureau des grands projets, des projets d'intérêt national et sur l'approche de collaboration avec les provinces pour « l'initiative un projet, une évaluation ». Il souligne que le contexte changeant actuel nécessite des adaptations tout en préservant les plus hauts standards de l'AEIC.

À la suite de la rencontre, la directrice exécutive préparera une lettre de remerciement. Elle enverra également le résumé de la rencontre des trois comités et la référence pour le documentaire sur la CBJNQ avec la lettre.

## **SUIVI MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE**

### ***Objectif 1.1 Évaluer l'encadrement législatif du régime de protection de l'environnement et du milieu social***

L'analyste présente l'avancement du dossier de la prise en compte des changements climatiques dans les évaluations environnementales. Il a été décidé en sous-comité de se concentrer sur l'inventaire législatif et l'évaluation de la procédure par projet. En fonction de l'information recueillie, le comité sera davantage en mesure de réévaluer s'il est nécessaire de cibler les insuffisances dans la loi actuelle et les façons dont les changements climatiques pourraient être mieux intégrés dans la procédure. Si des manquements importants sont notifiés en cours d'évaluation, le CCEBJ pourra émettre des recommandations.

L'analyste va contacter un membre du Québec pour être mis en contact avec le pôle sur les changements climatiques (du MELCCFP) si nécessaire. Le membre cri va informer le comité de tout développement en lien avec l'approche du GNC concernant la prise en compte des changements climatiques dans les évaluations environnementales.

### ***Objectif 1.2 Évaluer la transparence du processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social***

L'analyste mentionne que le comité poursuit l'évaluation de deux projets d'ici la fin de l'année 2025, un sur les terres de catégorie II et un sur les terres de catégorie III. Pour le projet sur les terres de catégorie II, le choix s'est arrêté sur le LEET de Waswanipi. Pour les terres de catégorie III, le choix s'est initialement arrêté sur le projet de Galaxy Lithium, mais compte tenu de l'importance de la documentation, ce choix sera réévalué afin de répondre à l'objectif d'évaluer deux projets d'ici la fin de 2025.

### ***Objectif 1.3 Évaluer le suivi et la surveillance des projets autorisés***

L'analyste explique que concernant la portée des projets autorisés évalués, il a été décidé de s'en tenir qu'à la procédure du chapitre 22 et la procédure fédérale. En effet, bien qu'il soit pertinent de se familiariser avec le titre I de la LQE et le REAFIE, il faut tenir compte des contraintes d'accès à l'information et du besoin de circonscrire l'exercice en lien avec le mandat du CCEBJ. Un membre rappelle que des modifications sont prévues au REAFIE prochainement et qu'un nouveau gabarit pour l'autorisation unique qui contiendra par exemple les contaminants et les conditions de suivi.

L'élaboration de paramètres d'analyse débutera quand l'analyste aura terminé le portrait législatif. L'approche sera présentée aux membres lors de la réunion de mars 2026. Dans la mesure du possible, le même échantillon sera choisi pour le dossier transparence et suivi et surveillance, de sorte d'assurer une continuité dans l'évaluation et d'offrir un portrait détaillé de chaque projet.

## ***Objectif 1.4 Émettre des recommandations pour la prise en compte des effets cumulatifs dans le processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social***

### Stratégie données :

La directrice exécutive rappelle que la recommandation pour les données a été adoptée lors de la dernière rencontre et qu'elle travaille actuellement sur la lettre de présentation pour envoyer la recommandation aux Administrateurs. Les membres sont en accord pour adopter le rapport sur les données par courriel afin d'accélérer le processus, et ils auront jusqu'au 12 décembre 2025 pour faire parvenir leurs commentaires et approbation. La directrice exécutive enverra par la suite la recommandation et le rapport aux Administrateurs. Les membres approuvent un changement dans le libellé de la recommandation, afin que les termes « parties prenantes » soient remplacés par « gouvernements de la Nation Crie, du Québec et du Canada ».

### Demande de Vanessa Chalifour – projet transport:

La directrice exécutive mentionne qu'elle a reçu un courriel de Vanessa Chalifour concernant les impacts cumulatifs du transport en lien avec les projets miniers sur le Territoire. Il y est indiqué que le COMEX a souligné cette préoccupation en recommandant la mise en place d'un mécanisme intergouvernemental pour mieux gérer les effets cumulatifs. Le ministère est conscient des défis liés à la coordination intergouvernementale et se demande si cette question pourrait s'inscrire dans les réflexions du CCEBJ. La directrice exécutive soulève que cela pourrait être un beau mandat pour le CCEBJ. La majorité des éléments pourraient se retrouver dans les études de la Grande Alliance.

La directrice exécutive va mettre Mme Chalifour et Marc Dunn (qui a travaillé sur la Grande Alliance) en contact dans un premier temps. Il sera possible de voir ce qui ressort des études. Par la suite, le CCEBJ pourrait aider à combler les informations manquantes.

## ***Objectif 2.1 Renforcer les liens du CCEBJ avec le milieu et le Territoire***

La directrice exécutive rappelle que l'analyste a fait de la représentation pour le CCEBJ lors de l'événement qui s'est tenu à l'UQAM la semaine précédente, dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de la CBJNQ.

Elle ajoute que l'Administrateur fédéral a été rencontré plus tôt dans la journée et que l'Administrateur provincial sera invité à la prochaine rencontre.

## ***Objectif 2.2 Améliorer la visibilité et les communications du CCEBJ***

La directrice exécutive informe les membres que le comité va procéder à la mise à jour du site Internet dans les prochains mois, des propositions seront faites au sous-comité communications.

La directrice exécutive présente quelques options de produits promotionnels aux membres et il est décidé de demander des soumissions pour l'achat de kits d'ustensiles.

## **DOSSIERS**

### ***Foresterie***

L'analyste rappelle que l'atelier aura lieu le 18 mars 2026 à l'Atrium à Québec. Plusieurs personnes du MRNF, GREIBJ, CCQF et du GNC ont déjà confirmé leur présence. Après les fêtes, le comité va préparer et envoyer la documentation pertinente aux personnes participantes.

### ***Gestion des matières résiduelles***

La directrice exécutive mentionne que le CCEBJ a participé à la première réunion du comité régional dont Olivier Leroux a parlé plus tôt dans la journée. Elle a présenté le CCEBJ, fait un survol des actions menées dans le dossier GMR et a parlé du BAPE de 2021. Une prochaine rencontre est également prévue le 12 décembre 2025. La directrice exécutive propose de se concentrer sur la participation au comité régional pour l'instant, à moins qu'il y ait des projets de loi ou de règlement à commenter.

Un membre du GNC seconde l'importance de s'impliquer dans le comité puisque le CCEBJ est bien placé pour agir comme agent fédérateur considérant le travail effectué durant les dernières années. Un autre membre ajoute qu'il faut continuer à s'impliquer et souligne aussi la responsabilité des utilisateurs du territoire, en amont de la gestion de dépôts sauvages qui relève de la responsabilité du MRNF. Elle va parler du comité régional à son équipe.

La directrice exécutive mentionne que M. Leroux est en train de préparer un document qui résume le rôle de chacun. Les membres sont d'avis d'inviter M. Olivier Leroux à la rencontre de mars 2026 pour une mise à jour sur le comité régional si nécessaire.

### **IAIA 2026**

La directrice exécutive rappelle qu'elle va participer avec l'analyste à la conférence de IAIA qui se tiendra du 19 au 22 mai 2026 à Québec. La proposition d'affiche a été acceptée, et tel que décidé, ce sera le sous-comité communications avec la participation volontaire d'un autre membre de la délégation provinciale qui travaillera sur son élaboration. Il est également possible d'ajouter en complément d'affiche, un document sur les procédures, d'un contenu d'environ 2000 mots (1200 mots en anglais et 800 mots dans une autre langue) plus les références. Le document doit être soumis entre le 14 avril et le 30 juin 2026.

La directrice exécutive va envoyer un calendrier de travail au sous-comité pour la préparation de l'affiche, et une première version sera présentée aux membres à la prochaine réunion. La directrice exécutive et un membre cri seront en contact pour s'assurer qu'il n'y a pas trop de redondance entre les deux affiches.

### **Activité minière**

La directrice exécutive partage que le CCEBJ est toujours en attente des projets de règlements pour la mise en œuvre des modifications à la Loi sur les mines. Le comité est également en attente de la stratégie pour les minéraux critiques et stratégiques. Un membre propose de vérifier au sein de son organisation s'il y a des informations sur le statut de ces deux éléments. Elle confirme que le projet a été réduit à deux règlements mais il n'y a pas d'autres nouvelles, même chose pour la stratégie pour les minéraux critiques et stratégiques.

### **Projet de modifications réglementaires visant principalement à optimiser la gestion de l'eau et l'encadrement applicable à certaines activités**

L'analyste mentionne que le CCEBJ a reçu un avis de consultation du MELCCFP concernant la modification de huit règlements portant sur la gestion et le traitement de l'eau et l'encadrement d'activités. Le comité a jusqu'au 3 janvier 2026 pour commenter, mais essaiera de clore le dossier avant les fêtes.

### **Événement UQAM – 50e anniversaire de la CBJNQ**

L'analyste mentionne qu'il a participé à la soirée d'ouverture et aux panels. L'objectif de l'événement était d'aborder la CBJNQ sous plusieurs angles et expériences, notamment celui des négociateurs, des nations autochtones non-signataires, de la jeunesse et celui des gestionnaires du régime de chasse, pêche et piégeage (sur lequel était présente l'administratrice régionale).

### **AJOURNEMENT**

La rencontre est ajournée.

**Préparé par Eva Wolf, agente de secrétariat et Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive**  
**Adopté le 19 mars 2026**

